



angers Loire
métropole
communauté urbaine

Atlas de la Biodiversité Intercommunale

- Dépôt de candidature 2023 -

Conseil communautaire du 23 mars 2023

● 1. Contexte de la démarche

Origines

➤ Une opportunité d'un travail collectif, identifiée en septembre 2021.
Proposition du Maire-Président, C. Béchu, en séminaire des Maires de lancer une démarche collective pour :

- Viser une économie d'échelle
- Aider les communes à engager des actions sur la Biodiversité
- Appui technique ALM

Une opportunité

L'ABCi comme outil pour mobiliser en faveur de la biodiversité (connaissances, sensibilisation, mise en réseau), accompagner les actions déjà engagées par les communes, appuyer leurs projets de mandats

2 Récapitulatif des différentes actions de mise en œuvre de l'ABCi

Actions de l'ABCi

Formations communes (élus/agents)

Avoir une **culture commune sur l'ABCi** (vocabulaire, méthodes d'inventaires...), favoriser le lancement efficace de la démarche

Inventaires naturalistes (avec les experts)

180 à 200 j d'inventaires faune/flore (**1 inventaire faune + 1 inventaire flore** sur chaque commune)

Inventaires participatifs (avec les habitants)

Mise à disposition d'**outils** (espèces à recherche, calendrier de prospection...), **formations** pour les habitants aux protocoles standardisés nationaux d'inventaires, **animations** sciences participatives...

Animations et sensibilisation grand public

Une quarantaine d'animations réparties sur l'ensemble du territoire

Communication / valorisation

Outils de communication (page internet, réseaux sociaux, publications dans les journaux locaux et municipaux, newsletter...) **8 expositions photographiques** qui tourneront sur le territoire

Dispositif de mobilisation

3 réunions de comité de pilotage, 6 réunions de comité technique

Réalisation livrables finaux

Un livrable final détaillé, une version grand public + réunion publique de restitution + livrables détaillés par inventaire experts menés dans chaque commune

3 Plan de financement : Estimation du budget prévisionnel du projet ABCi sur 3 ans

Budget estimatif du projet pour 3 ans (base 21 communes participantes) :

- **Coût global** : 678 000 €
- **Montant subventionnable** : 445 000 € (hors charges personnel permanent ALM)
- **Subvention OFB** : 250 000 € (plafond atteint)
- **Reste à charge après subvention** : 195 000 € (hors charges personnel permanent ALM)

Répartition du reste à charge entre ALM et les communes :

- **ALM** : 100 % du dispositif de communication, 50% des animations et sensibilisations grand public + prise en charge des personnels permanents
- **Communes** : formations collectives, inventaires naturalistes experts (1 faune et 1 flore sur chaque commune), 50% des animations et sensibilisations grand public et inventaires participatifs, charges de personnels non permanents (1 CCD sur 2 ans et 1 service civique) et dispositif d'accompagnement à la mise en œuvre



Date limite de candidature auprès de l'OFB : 22 mars 2023 ; réponse prévue début de l'été